

Pôle Régional des Musiques Actuelles de LA RÉUNION

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2025

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Sommaire

Sommaire	2
Préambule	5
Les activités du pôle patrimoine	6
Les activités en continu.....	6
La Phonothèque Historique de l'Océan Indien.....	7
Résumé du projet.....	7
Action 1 : Les collectages de terrain.....	7
Livrables :.....	7
Action 2 : Le développement de la plateforme phoi.io.....	8
Livrables :.....	8
Action 3 : Les actions culturelles et les outils de médiation.....	8
Livrables :.....	8
Action 4 : La communication.....	8
Livrables :.....	8
Calendrier prévisionnel des activités relatives à la PHOI.....	9
Institutions scientifiques partenaires.....	9
Budget.....	9
Calendrier des actions et des livrables.....	9
État de la demande.....	9
Le label Takamba.....	9
Action 1 : Travail juridique.....	10
Coût de l'opération :.....	10
Action 2. Commercialisation et distribution.....	10
Coût estimatif du retraitage :.....	10
Action 3 : Production d'un album consacré à Alain Peters.....	10
Coût estimatif de l'opération :.....	10
Action 4 : Reprise de la production de l'album Michel Legris.....	11
Coût estimatif de l'opération :.....	11

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Budget prévisionnel des actions Takamba.....	11
Remarques sur le financement :.....	11
Les activités du pôle de soutien à la filière.....	12
Le Fonds Régional d'Aide à la mobilité (FRAM).....	12
Rappel des objectifs poursuivis par le dispositif.....	12
Accompagner et structurer la mobilité des groupes réunionnais.....	12
Faciliter l'accès à de nouveaux territoires. FRAM est une aide structurante pour l'activité de la filière au national et à l'international.....	12
Favoriser la visibilité des cultures réunionnaises sur les scènes nationales et internationales.....	12
Perspectives d'évolution du dispositif dans le cadre de l'appel à projet FRAM 2025 :.....	13
L'Aide à la Mise en Images (AMI).....	14
Rappel des objectifs poursuivis par le dispositif.....	14
Soutenir la production audiovisuelle au service de projets de développement de carrière cohérents, ambitieux et réalistes.....	14
Financer des réalisations qui sont jugées aptes à devenir des vitrines porteuses pour le projet des artistes et les musiques réunionnaises.....	15
Encourager la qualité de la production audiovisuelle liée aux projets de musiques actuelles.....	15
Précisions pour l'appel à projet AMI 2025 :.....	15
L'aide à l'embauche dans les cafés-concerts (TEGE).....	16
Historique.....	16
Le dispositif Tégé en chiffres.....	16
Une régulation nécessaire depuis 2018.....	17
Une année d'expérimentation en 2023.....	17
Une année de transition en 2024.....	18
Perspectives pour 2025.....	18
Principales réflexions issues des entretiens menés auprès des bénéficiaires.....	19
Réflexion sur la refonte des systèmes d'information.....	20
Les activités du pôle information - ressource et observation.....	22
Les actions d'information-ressource.....	22
Le conseil et l'information aux porteurs de projets musicaux.....	23
Les rendez-vous conseil.....	23
Les rendez-vous conseil généralistes.....	24
Les rendez-vous conseil d'experts.....	24
Les permanences décentralisées.....	24
Les permanences généralistes.....	25

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Les permanences juridiques.....	25
Les permanences administratives.....	25
Les sessions d'information collective.....	25
L'animation du Réseau Ressource Réunion.....	26
La coordination du programme partenarial.....	26
Réflexion et préfiguration méthodologique.....	26
Les sessions collectives du programme "Kwékilé".....	26
La constitution de supports pédagogiques en ligne.....	26
La constitution d'une base documentaire en ligne.....	27
Les capsules audiovisuelles.....	27
L'accompagnement à la montée en compétences des acteurs.....	28
Les journées de sensibilisation à l'écosystème musical à destination des porteurs de projets amateurs	28
Les dispositifs d'accompagnement à l'export.....	28
Le kit de survie en milieu badgé.....	29
L'accompagnement des développeurs d'artistes.....	29
La coordination d'actions de sensibilisation autour des risques auditifs.....	29
Le Mois de la Gestion Sonore.....	29
Les conférences et permanences de sensibilisation aux risques auditifs et festifs.....	30
Les travaux d'observation et d'évaluation.....	30
L'analyse et l'évaluation quantitative des dispositifs.....	30
Une enquête participative et partagée auprès des adhérents.....	31
Participation au groupe de travail POPP lié à la plateforme d'enquête https://www.gimic.org	31
Un nouvel outil d'analyse et de diffusion en ligne des enquêtes.....	32
Evaluation budgétaire de l'activité du pôle information - ressource en 2025.....	33

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Préambule

Ce programme d'activité a été intégralement rédigé par les trois responsables de pôle de la structure en raison de la vacance actuelle de la direction. Il révèle de ce fait une approche segmentée de l'activité du PRMA que l'on pourrait dire "en silos" et qui est basée sur les métiers et les cadres d'intervention sectoriels investis par les trois pôles : aide économique, valorisation patrimoniale, information - ressource et observation.

Dans un contexte de transition marqué par des évolutions organisationnelles importantes, le Bureau de l'association PRMA s'engage à concentrer ses efforts sur des orientations stratégiques tournées vers l'interne, avec pour ambition de consolider la structure sur des bases saines et solides. Ces priorités, qui seront déployées principalement au cours du premier semestre 2025, visent à renforcer la gouvernance, améliorer la gestion des ressources humaines, et moderniser les cadres administratifs et statutaires.

L'absence de direction générale depuis le départ du précédent directeur conduit le Bureau à envisager une approche collective et partagée de la gouvernance sur le premier semestre. Plutôt que de recruter immédiatement une nouvelle direction, le Bureau propose d'associer les chefs de pôle à la prise de décision et au pilotage opérationnel. Cette gouvernance partagée sera accompagnée par un cabinet spécialisé en ressources humaines, Inov Conseil, afin de formaliser les missions, les procédures, et les responsabilités de chacun. En parallèle, un plan de formation sera élaboré pour répondre aux besoins individuels et collectifs de l'équipe, tout en renforçant les compétences nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Sur le plan comptable et social, le Bureau a décidé de collaborer à partir de 2025 avec un nouveau cabinet disposant d'une forte expertise sur le volet social. Cette transition permettra de fluidifier les processus administratifs et financiers ainsi que la gestion des ressources humaines, en lien avec les nouvelles orientations stratégiques de l'association.

Sur le plan statutaire, le Bureau a initié un travail de refonte des statuts associatifs en collaboration avec un avocat spécialisé en droit des affaires. Cette démarche vise à moderniser le cadre juridique de l'association afin de garantir un fonctionnement démocratique et transparent, tout en répondant aux attentes des adhérents et des partenaires institutionnels. Les propositions de nouveaux statuts seront soumises à l'approbation des membres du Conseil d'Administration début 2025, avec un vote en Assemblée Générale Extraordinaire prévu au cours du premier semestre.

Ces actions témoignent de la volonté du Bureau de redynamiser l'association en consolidant ses bases internes et en répondant aux défis managériaux et organisationnels posés par le contexte actuel. L'ensemble de ces initiatives, bien qu'axées sur des enjeux internes, auront des répercussions positives sur la capacité du PRMA à remplir sa mission au service de la filière musicale réunionnaise.

Les activités du pôle patrimoine

Le Pôle Patrimoine poursuivra en 2025 ses efforts pour valoriser le patrimoine musical et renforcer ses actions de conservation et de diffusion des archives au plus large public. En ce sens, il continuera d'enrichir la base de données de la Phonothèque Historique de l'Océan Indien et relancera les productions du label Takamba de sorte à accroître son catalogue de trois références. Tout au long de l'année, l'équipe restera de plus, mobilisée pour accompagner les porteurs de projets mettant en lumière la richesse du patrimoine musical, en signant des conventions de partenariat afin de créer des synergies fructueuses.

Les activités en continu

L'un des grands axes du programme consistera à poursuivre la numérisation et l'indexation des archives présentées sur le site phoi.io (partie « Archives »). Ce processus permettra non seulement de mieux conserver ces documents précieux, mais aussi d'en faciliter l'accès aux chercheurs et au grand public. Parallèlement, l'équipe rédigera de nouveaux contenus éditoriaux pour enrichir la section « Visite » du site, offrant ainsi aux visiteurs une expérience plus complète et immersive.

Un travail rigoureux sera mené pour obtenir les autorisations de diffusion auprès des ayants-droit des documents archivistiques. Cela permettra d'élargir les contenus disponibles dans la Phonothèque, offrant ainsi une base documentaire plus riche pour les passionnés d'histoire musicale.

Afin de garantir le bon fonctionnement du site phoi.io, l'équipe s'engage à assurer une maintenance régulière des serveurs. Cela inclura des mises à jour fréquentes des systèmes d'exploitation et des logiciels, la surveillance des performances pour prévenir les incidents, et la sauvegarde régulière des données pour éviter toute perte. La sécurité des serveurs sera également une priorité, avec la mise en place de pare-feu, la gestion stricte des accès utilisateurs, et une surveillance continue pour détecter d'éventuelles cyber menaces. Des audits de sécurité réguliers viendront compléter ces mesures, permettant d'identifier et de corriger les vulnérabilités potentielles.

Le Pôle Patrimoine ne négligera pas non plus ses efforts de communication sur les réseaux sociaux, en utilisant notamment la plateforme et les réseaux sociaux de Takamba et de la PHOI pour promouvoir ses activités et diffuser les actualités. La recherche de financements complémentaires sera poursuivie, afin de garantir la pérennité des actions engagées. L'équipe veillera également à optimiser la gestion logistique des expositions, en facilitant leur location et en participant aux événements culturels importants, tels que les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), les festivals, et les salons professionnels.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la recherche d'un lieu adapté pour la conservation des fonds archivistiques de la PHOI. L'objectif est de trouver un espace qui garantisse les conditions optimales de stockage

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

et de préservation de ces documents inestimables, afin de les transmettre aux générations futures dans les meilleures conditions possibles.

La Phonothèque Historique de l'Océan Indien

Dans le cadre du programme INTERREG VI Océan Indien 2021-2027, une demande de financement a été déposée en décembre 2023 pour soutenir le projet intitulé « La Phonothèque Historique de l'Océan Indien : collecter, sauvegarder et partager le patrimoine musical ». Ce projet s'inscrit dans la lignée des initiatives précédemment portées par le Pôle Patrimoine du PRMA, illustrant son engagement continu en faveur de la préservation et de la valorisation des pratiques musicales de La Réunion et des îles de l'océan Indien. La démarche vise à renforcer la patrimonialisation de ces expressions culturelles, permettant ainsi leur transmission aux générations futures.

Résumé du projet

Le projet, à vocation d'intérêt public, s'articule autour de quatre actions principales dont la mise en œuvre s'étalera du dernier trimestre 2024 à décembre 2027. Chaque action a été conçue pour répondre aux objectifs de collecte, de conservation, de médiation et de rayonnement des traditions musicales régionales.

Action 1 : Les collectages de terrain

La première action repose sur la réalisation d'enquêtes et de missions de collectage sur trois îles de l'océan Indien. En collaboration étroite avec les partenaires locaux, l'équipe de la PHOI interviendra successivement aux Seychelles en 2025, à l'île Maurice en 2026, et à La Réunion en 2027. Cette initiative vise à documenter les pratiques musicales locales et à recueillir des témoignages inédits qui viendront enrichir les archives sonores.

Livrables :

- Rapports de collectage et comptes rendus d'enquêtes.
- Enregistrements sonores et audiovisuels réalisés sur le terrain (32 vidéos sur les pratiques et factures instrumentales seychelloises, mauriciennes et réunionnaises, 40 podcasts de praticiens, 5 inventaires des instruments et musiques de l'océan Indien, 3 cartographies des facteurs d'instruments de la zone)
- Enrichissement de la base de données des témoignages et pratiques traditionnelles collectés (5 playlists de musiques de l'océan Indien, 4 émissions radiophoniques Ocora/PRMA, 4 expositions virtuelles, 20 articles, 20 transcriptions de partitions).

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Action 2 : Le développement de la plateforme phoi.io

Le développement de la plateforme phoi.io sera un axe central du projet, avec pour objectif l'ajout de nouvelles fonctionnalités et l'amélioration de l'expérience utilisateur. Il s'agira également d'enrichir les fonds documentaires mis à disposition, en intégrant les nouveaux fonds issus des collectages.

Livrables :

- Mise en ligne des nouveaux contenus documentaires.
- Améliorations apportées aux fonctionnalités du site (moteur de recherche, interface utilisateur, etc.).
- Rapports d'évolution et de mise à jour de la plateforme.

Action 3 : Les actions culturelles et les outils de médiation

Pour garantir une large diffusion du projet, la PHOI organisera différentes actions culturelles et mettra en place des outils de médiation visant à sensibiliser un public diversifié. Parmi ces initiatives, on retrouvera une conférence performée, des ateliers sur la fabrication d'instruments, ainsi que la création de supports pédagogiques variés (capsules vidéo, podcasts, émissions, cartographies, inventaires, playlists, transcriptions de partitions, articles et expositions virtuelles). Un recueil sur les musiques populaires de La Réunion, illustré par des dessins inédits de Sully Fontaine, sera également publié.

Livrables :

- Production de contenus multimédias (capsules vidéo, podcasts, etc.).
- Organisation d'événements culturels (conférences, 3 ateliers de facture instrumentale).
- Publication du recueil sur les musiques populaires de La Réunion.

Action 4 : La communication

Transversale à toutes les actions du projet, la communication se concentrera sur trois axes principaux : l'animation des réseaux sociaux de la PHOI, la création de supports de communication variés, et l'établissement de relations presse pour assurer une couverture médiatique efficace.

Livrables :

- Augmentation de la visibilité sur les réseaux sociaux (postes, campagnes).

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

- Élaboration de supports de communication (brochures, affiches, cartes postales, communiqués de presse, créations multimédia).
- Rapports sur les retombées médiatiques des actions menées.

Calendrier prévisionnel des activités relatives à la PHOI

Le projet débutera au dernier semestre 2024 pour s'achever en décembre 2027, avec une progression en quatre étapes correspondant aux différentes actions et aux collectages annuels sur les îles partenaires.

Institutions scientifiques partenaires

Ce projet bénéficiera du soutien et de l'expertise de plusieurs institutions reconnues :

- The Seychelles National Institute for Culture, Heritage and the Arts (Seychelles)
- Le Conservatoire National de Musique François Mitterrand (Maurice)
- Radio France / OCORA

Budget

Le budget total alloué au projet s'élève à 829 479 € TTC, avec un montant hors TVA éligible de 429 282 €. Cf Annexe 1.

Calendrier des actions et des livrables

Cf Annexe 2

État de la demande

Le dossier de demande de financement est actuellement en cours d'instruction.

Le label Takamba

Le label Takamba envisage plusieurs activités dans le cadre de la promotion et de la valorisation du patrimoine musical de La Réunion et des îles de l'océan Indien. La mise en œuvre de ces actions dépendra toutefois de l'obtention du financement pour le projet « PHOI : collecter, sauvegarder et partager le patrimoine musical ». Les initiatives prévues visent à pérenniser le travail de conservation, de réédition et de diffusion de la musique traditionnelle régionale à travers la production de nouveaux supports et la réédition d'œuvres emblématiques.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Action 1 : Travail juridique

Le travail juridique consistera à analyser les contrats existants, à réviser la politique de gestion des royalties, et à procéder à des re-contractualisations selon les besoins. Cette étape est cruciale pour garantir une gestion équitable des droits et des revenus liés à la diffusion des œuvres musicales.

Coût de l'opération :

Les services seront assurés par un juriste spécialisé en droit de la propriété littéraire et intellectuelle, sur la base d'un forfait de 5 000 €.

Action 2. Commercialisation et distribution

Le label prévoit la commercialisation du double album vinyle Compilation Takamba vol.1 - Île de La Réunion (TAKA 2420), qui marquera la 20ème sortie officielle de la collection. Édité initialement en 300 exemplaires, l'album sortira en décembre 2024. En cas de rupture de stock, un retraitage sera envisagé au cours de l'année 2025, avec le nombre d'exemplaires à définir à l'avance et à formaliser dans un avenant au contrat de licence signé avec l'ayant-droit Ananda Devi Peters. Parallèlement des opérations promotionnelles réalisées au sein des magasins Fnac de La Réunion permettront régulièrement l'écoulement des stocks de cds de l'ensemble des références Takamba.

Coût estimatif du retraitage :

6 760 € sur la base de 500 exemplaires.

Action 3 : Production d'un album consacré à Alain Peters

Le projet prévoit également la production d'un album en hommage à Alain Peters, en rééditant les enregistrements originaux de la cassette audio parue en 1985, *Mangé pour le cœur*, à l'occasion des 30 ans de la disparition de l'artiste. Le projet sera co-écrit par Ananda Peters et le PRMA, avec la signature d'un contrat de licence, la recherche de financements, le rassemblement des documents nécessaires, le choix des prestataires, et le pressage de ce 21ème album (TAKA 2125) du label. La date de sortie dépendra de l'obtention des financements.

Coût estimatif de l'opération :

10 509 € sur la base de 1000 exemplaires.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Action 4 : Reprise de la production de l'album Michel Legris

Le label Takamba souhaite également reprendre la production de l'album *Mo Kapitenn* (TAKA 2225) de Michel Legris, composé d'enregistrements inédits du célèbre artiste mauricien. Ce projet repose sur des captations réalisées en 2014 à l'île Maurice. Les étapes incluent la re-contractualisation avec les ayants-droit, la protection des œuvres, la finalisation du livret, la recherche de partenariats (Institut Français de Maurice, Commission de l'Océan Indien, etc.), la conception graphique, le pressage et la distribution. Ce 22ème album du label pourrait sortir à l'île Maurice et à La Réunion à des dates symboliques : le 27 novembre 2025, date anniversaire de l'inscription du *séga tipik* sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité, ou le 30 janvier 2026, marquant les 11 ans de la disparition de l'artiste.

Coût estimatif de l'opération :

6 772 €, sur la base de 500 exemplaires.

Budget prévisionnel des actions Takamba

Cf Annexe 3

Remarques sur le financement :

En cas d'obtention du financement FEDER VI, il est possible que les actions 3 et 4 ne puissent être réalisées en 2025 en raison d'une réallocation des ressources humaines et financières.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Les activités du pôle de soutien à la filière

Le PRMA Réunion assure un soutien à la structuration et à la professionnalisation du secteur à travers ses dispositifs d'aide à la mobilité (FRAM), d'aide à la visibilité (AMI) et d'aide à l'embauche dans les cafés-concerts (TEGE).

Le Fonds Régional d'Aide à la mobilité (FRAM)

Depuis 2012, le PRMA Réunion, avec le soutien de La Région Réunion et de la SACEM, administre un fonds d'aide à la mobilité destiné à soutenir les tournées des groupes de musique de La Réunion par la prise en charge partielle ou totale des billets d'avion vers l'étranger et les autres départements français.

BP FRAM 2025 : 140 000 euros

Rappel des objectifs poursuivis par le dispositif

Accompagner et structurer la mobilité des groupes réunionnais

FRAM est un dispositif d'aide à la tournée, pour les groupes de musiques de La Réunion, qui prend en charge tout ou partie des billets d'avion vers l'étranger et les autres départements français.

Faciliter l'accès à de nouveaux territoires. FRAM est une aide structurante pour l'activité de la filière au national et à l'international

Inciter progressivement les groupes à diversifier leurs financements pour leurs projets de mobilité. FRAM s'adresse à des groupes en phase de développement de carrière avant qu'ils ne se tournent progressivement vers d'autres sources de financement (CNM, Adami, Spedidam, SPPF...).

Favoriser la visibilité des cultures réunionnaises sur les scènes nationales et internationales

Ce soutien à la visibilité doit se faire tout en tenant compte des problématiques sociétales et environnementales d'aujourd'hui.

Critères de recevabilité : FRAM aide les groupes réunionnais. Un groupe réunionnais est un groupe dont la moitié, au moins, des membres ont leur domicile à La Réunion. Seuls les membres domiciliés à La Réunion peuvent bénéficier du FRAM au départ de la Réunion.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

FRAM n'est pas exclusivement réservé aux artistes professionnels (artiste qui tire plus de la moitié de ses revenus de l'exercice de sa pratique artistique). FRAM accompagne les projets qui font preuve de professionnalisme dans leur pratique.

Le financement par ce dispositif doit permettre :

- L'acquisition d'expérience
- Le développement d'un réseau de personnes ressources
- La consolidation des équipes de travail
- L'élargissement du public du groupe
- L'écriture de l'histoire du groupe / du projet

Principalement et originellement destiné à des groupes musicaux suffisamment structurés pour tourner à l'extérieur de l'île dans des conditions professionnelles, FRAM s'adresse aux projets aussi en cours de développement, dès lors qu'ils répondent aux critères minimums leur permettant de tirer parti d'un déplacement hors Réunion.

Perspectives d'évolution du dispositif dans le cadre de l'appel à projet FRAM 2025 :

Des réflexions issues des commissions 2024 pourront donner lieu à des ajustements à la marge dans le cadre de l'appel à projet FRAM 2025. Ces mesures d'ajustements sont proposées habituellement lors des commissions dites "blanches" pour faire évoluer certaines règles du dispositif dans un souci de cohérence et afin de faciliter la prise de décision.

Compte-tenu des échéances liées au renouvellement des membres de la commission, dont le mandat est calqué sur celui des membres élus du Conseil d'Administration du PRMA, la prochaine commission "blanche" pourrait se tenir dans le courant de l'année 2025.

A titre de mémo, voici quelques points issus des réflexions au fil des dernières commission FRAM :

- Doit-on élargir la nature des garanties contractuelles attendues ? Des contrats d'engagement (en direct des lieux de diffusion), en passant par des contrats de diffusion établis directement auprès d'un opérateur local pour plusieurs dates, à des contrats de promotion ou de location de salles, la diversité des tournées renvoie à des réalités administratives de plus en plus variées selon les territoires et les types de lieux de diffusion. Certains lieux de diffusion sont d'ailleurs aidés sous condition en justifiant des contrats d'engagement. C'est pourquoi, la question se pose de savoir si la commission doit continuer à ne prendre

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

en considération que les contrats de cession ? Tel que pensé initialement, le dispositif FRAM a pour vocation d'accompagner la démarche de structuration des groupes en s'appuyant sur le rôle des développeurs d'artistes, d'où des exigences contractuelles historiquement centrées sur les contrats de cession. Un principe simple pourrait consister à définir les garanties minimales attendues dans les clauses contractuelles indépendamment de la nature des contrats : date + lieux de spectacles + vente de spectacle + nom des musiciens + clauses compensatoires en cas d'annulation, ceci afin d'identifier l'équilibre des risques partagés.

- De quelle façon établir le lien entre le FRAM et les porteurs de projet ayant sollicité des rendez-vous ressources au sein du PRMA ? Quels liens de transversalité peut-on établir entre le pôle soutien à la filière et le pôle ressource ?
- Comment sortir de la logique de guichet et quelle posture pédagogique la commission FRAM peut-elle adopter en lien avec la logique d'accompagnement de l'information-ressource ?
- Comment prendre en considération l'impact écologique des tournées ? Faut-il encourager les transports terrestres ? Par exemple, en indexant l'aide sur le nombre de km parcourus ?
- Faut-il un dispositif et un budget spécifique pour les aides sur les marchés professionnels ?

L'Aide à la Mise en Images (AMI)

Le PRMA, avec le soutien de la Région Réunion, propose un dispositif de soutien financier à la réalisation de clips et/ou de captations vidéo. Le PRMA Réunion propose aux porteurs de projets artistiques une aide sous forme de co-financement.

BP AMI 2025 : 90 000 euros

Rappel des objectifs poursuivis par le dispositif

Les objectifs poursuivis par ce dispositif répondent aux besoins de réalisation audiovisuelle (clip ou captation de concert) émanant de l'équipe artistique et de son entourage professionnel, devant contribuer à renforcer la visibilité des groupes de La Réunion et encourager la qualité de la production audiovisuelle liée aux projets de musiques actuelles. Afin de répondre à ces objectifs, l'avis technique des membres de la commission repose sur l'étude de trois axes :

Soutenir la production audiovisuelle au service de projets de développement de carrière cohérents, ambitieux et réalistes

Axe I : le projet de développement de carrière du groupe/de l'artiste

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

- Cohérence entre le projet artistique et les débouchés en termes de diffusion, d'export et de développement économique.
- Adéquation entre les moyens mis en œuvre et l'ambition affichée
- Respect de la législation en vigueur (sociale, fiscale, etc.)
- Inscription dans les réseaux professionnels et territoriaux
- Prise en compte de la rémunération de l'équipe artistique

Financer des réalisations qui sont jugées aptes à devenir des vitrines porteuses pour le projet des artistes et les musiques réunionnaises

Axe II : le plan de diffusion

- Un plan de diffusion précis et argumenté.
- Description des résultats attendus et des retombées escomptées
- Liste d'URLs justifiant d'une présence web significative

Encourager la qualité de la production audiovisuelle liée aux projets de musiques actuelles

Axe III : le projet de réalisation audiovisuelle

- Le projet audiovisuel est-il lui-même considéré comme une création originale
- Le standard qualitatif de la production est-il de nature à servir fortement le projet global de l'artiste et l'image de la filière audiovisuelle de La Réunion
- Le synopsis du projet devra refléter l'intention de l'artiste et être illustré à l'appui des planches de direction artistique (photos, dessins, collage, story-board...) présentant l'univers graphique, le travail de l'image, la vision de l'équipe artistique et du réalisateur.
- L'utilisation envisagée de la production audiovisuelle est-elle de nature à justifier son coût de réalisation.

Précisions pour l'appel à projet AMI 2025 :

Au regard des enjeux liés à la présence digitale des artistes sur les plateformes de diffusion en ligne, la commission AMI encourage les porteurs de projet à envisager des formats de réalisation audiovisuelle adaptés aux plateformes de contenus en ligne et/ou aux réseaux sociaux.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Chaque projet est co-financé à hauteur maximum de 80% des dépenses éligibles (intégrant d'éventuelles dépenses de communication). Le montant maximum de la participation du PRMA est fixé à 4 500 euros par projet aidé.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 31 mars 2025. Les porteurs de projets pourront échanger en amont avec l'équipe du pôle "Soutien à la filière" pour une aide au montage des dossiers de candidature.

L'aide à l'embauche dans les cafés-concerts (TEGE)

Après onze années de soutien à la diffusion dans les cafés-concerts, l'année 2024 est la dernière année de fonctionnement du dispositif Tournée Générale sous sa forme actuelle.

Historique

Le dispositif Tournée Générale a été initié en 2009 par l'AGEMA-Kabardock pour pallier le manque d'opportunités pour les musiciens réunionnais de se produire dans de bonnes conditions locales dans des lieux de petite jauge de type café-concert. Il a évolué au fil des ans, passant d'une sélection de huit groupes dans cinq établissements sous sa forme initiale telle que mise en place par et avec le Kabardock, à une logique de catalogue plus étendu sous sa forme actuelle avec l'appui de la plateforme informatique de mise en relation entre producteurs et diffuseurs. L'obsolescence de la plateforme ainsi que la complexité grandissante consistant à gérer des règles de régulation questionnent aujourd'hui les moyens mis en œuvre dans l'atteinte des objectifs poursuivis par le dispositif.

Le dispositif Tégé en chiffres

Le dispositif a aidé en moyenne 225 concerts / an sur une vingtaine d'établissements bénéficiaires et une centaine de groupes bénéficiaires soit 935 cachets / an en moyenne.

Année	Nbre d'embauches aidées	Nbre de concerts aidés	Nbre d'établissements actifs	Nbre de groupes bénéficiaires	Budget réalisé
2013	535	151	21	57	63 130 €
2014	1072	259	29	93	126 496 €
2015	1122	242	20	108	132 500 €

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

2016	815	190	16	85	97 850 €
2017	1067	249	25	98	129 140 €
2018	832	217	27	89	96 940 €
2019	726	160	9	68	86 754 €
2020	1079	278	18	111	127 715 €
2021	919	239	26	110	108 324 €
2022	1583	356	25	141	182 900 €
2023	531	130	16	94	69 030 €
2024*	228	57	9	38	27 360 €

* Chiffres provisoires à la date de rédaction

Une régulation nécessaire depuis 2018

Depuis 2018, des règles de régulation ont été mises en place pour éviter les biais liés à l'algorithme du "premier arrivé, premier servi" sur la plateforme. La programmation annuelle est découpée en deux semestres avec une répartition collégiale des cachets, arbitrée par le PRMA à l'occasion de réunions de programmation semestrielles avec les diffuseurs. La répartition des cachets se base sur les besoins déclarés et exprimés des lieux.

Une année d'expérimentation en 2023

En 2023, à l'issue d'un séminaire de concertation avec les adhérents et les bénéficiaires, une expérimentation a été menée pour tester de nouvelles règles de répartition : augmentation de la participation du PRMA, augmentation de la participation des lieux, répartition par quota selon un principe de cachets garantis par tranche d'engagement et mutualisation des cachets non utilisés au 1er semestre.

Ces nouvelles règles ont montré leurs limites en matière de gestion du dispositif, notamment en raison de l'obsolescence de la plateforme et de la complexité croissante de la répartition des cachets nécessitant une intervention des équipes du PRMA pour contrôler et faire appliquer les règles de régulation.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Une année de transition en 2024

L'année 2024 marque la dernière année de fonctionnement du dispositif sous sa forme actuelle. Cette décision est confortée par les constats issus des études de l'observation sur le dispositif depuis quelques années :

- Une concentration importante de l'aide sur un petit nombre de lieux et de producteurs
- Une dispersion significative de l'aide entre un grand nombre de groupes et de musiciens, dont la majorité ne bénéficient qu'une seule fois du dispositif.

En conséquence, les règles pour l'année 2024 ont été définies comme suit :

- 1) La programmation est arrêtée le 30 juin 2024.
- 2) La participation du PRMA est fixée à 120 euros / cachet, avec une répartition sur 20 établissements maximum par ordre de retour des avenants à la convention de soutien à diffusion.
- 3) La participation minimum des lieux variera en fonction de leur niveau d'engagement, défini par des tranches de réservation de cachets.

Participation minimum des lieux selon le niveau d'engagement	Nbre de cachets garantis par le fonds d'aide (jusqu'au 31 décembre)
80 euros / cachet	De 1 à 15 cachets réservés
100 euros / cachet	De 1 à 30 cachets réservés

La faible mobilisation du dispositif en 2024 s'explique par une volonté partagée de refonte du dispositif pour répondre aux problématiques de régulation, à l'obsolescence de la plateforme et surtout aux attentes des acteurs et à l'évolution des enjeux du secteur. Par décision des membres du Conseil d'Administration en mars 2024, il a été acté l'engagement des fonds à hauteur de 50% pour l'année 2024.

Perspectives pour 2025

BP TEGE 2025 : 75 000 €

Des arbitrages budgétaires sur l'utilisation des fonds non engagés **seront nécessaires** afin de mettre en œuvre les évolutions souhaitées dans le cadre d'un plan de refonte du dispositif pour 2025.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Principales réflexions issues des entretiens menés auprès des bénéficiaires

À l'initiative de l'équipe du pôle « Soutien à la filière », des espaces de concertations ont été ouverts auprès des bénéficiaires afin d'envisager des évolutions possibles pour un dispositif répondant à des objectifs définis et adaptés au territoire local. Ces prises de contact formelles et informelles ont donné lieu à des retours d'expérience qu'il nous semblait intéressants de mobiliser pour la suite de la réflexion. Pour des raisons de calendrier, dans un contexte de changement et d'incertitudes, avec peu de visibilité sur les orientations à venir du PRMA Réunion, nous avons fait le choix prudent d'une communication ciblée en privilégiant un format de concertation individuelle plutôt qu'un format de type séminaire comme fin 2022. Le choix du panel des personnes rencontrées, en visioconférence et en présentiel, s'est effectué en réponse aux sollicitations spontanées des principaux bénéficiaires. Depuis l'expérimentation de 2023, nous avons recueilli plusieurs témoignages qui nous ont confortés dans le constat partagé d'une nécessaire refonte du dispositif.

Les objectifs, initialement poursuivis par le dispositif, ont été questionnés :

- Un dispositif de soutien à la diffusion pour les lieux de type café-concerts ?
- Un dispositif de soutien à l'intermittence pour les musiciens ?
- Un dispositif d'aide à l'embauche pour les producteurs ?
- Ou tout cela à la fois ?

Les difficultés rencontrées ces dernières années en matière de régulation renvoient non pas à un constat d'échec, mais aux limites d'un dispositif victime de son succès qui, à budget constant, ne permet plus d'apporter satisfaction aux nombreuses demandes. Le postulat de départ était de passer d'une logique de projets (8 groupes dans 5 établissements) à une logique de catalogue ouvert (100 groupes bénéficiaires dans une trentaine d'établissements en 2014), assumant ce qu'aurait pu être une "montée en charge" jusqu'à 5 000 cachets en 2025. On retient de l'engouement des premières années la simplicité apportée par la plateforme de gestion, puis progressivement les difficultés à mettre en place, à partir de 2018, un système de régulation imposant des quotas par établissement. Cette situation paradoxale nous conduit à un deuxième constat partagé : à un dispositif précis doivent répondre des objectifs clairs et précis avec des indicateurs de performance évaluables et mesurables.

Partant de ces constats, voici quelques pistes de réflexion issues des attentes exprimés par les bénéficiaires :

- Un dispositif incitatif pour encourager les bonnes pratiques d'accueil des groupes dans les cafés-concerts et lutter contre le travail non déclaré
- Un dispositif pédagogique pour lequel l'aide économique n'est pas la finalité mais un levier d'aide à la structuration

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

- Aide différenciée selon des critères à définir : la jauge, le projet culturel de l'établissement, le Chiffre d'Affaires, la billetterie...
- Un dispositif reposant sur des principes affirmés : simplicité vs. efficacité, équité vs. égalité, sélectivité vs. auto-régulé...etc.
- Un dispositif qui responsabilise le rôle des producteurs : transparence des prix de cession, application d'une assiette de 10 à 15% pour les frais de gestion, renforcement du rôle de manager et du chargé de diffusion sur les projets soutenus...

Le futur dispositif d'aide à la production de concerts sur le territoire local pourrait s'appuyer sur un réseau de producteurs. La proposition consisterait à gérer un nouveau dispositif via une commission d'attribution budgétaire sur le modèle de FRAM et AMI en réponse à des demandes présentées par les producteurs.

Cette proposition s'accompagne d'une réflexion sur la nécessaire évolution des systèmes d'information afin de capitaliser sur "l'information métier au cœur de notre activité".

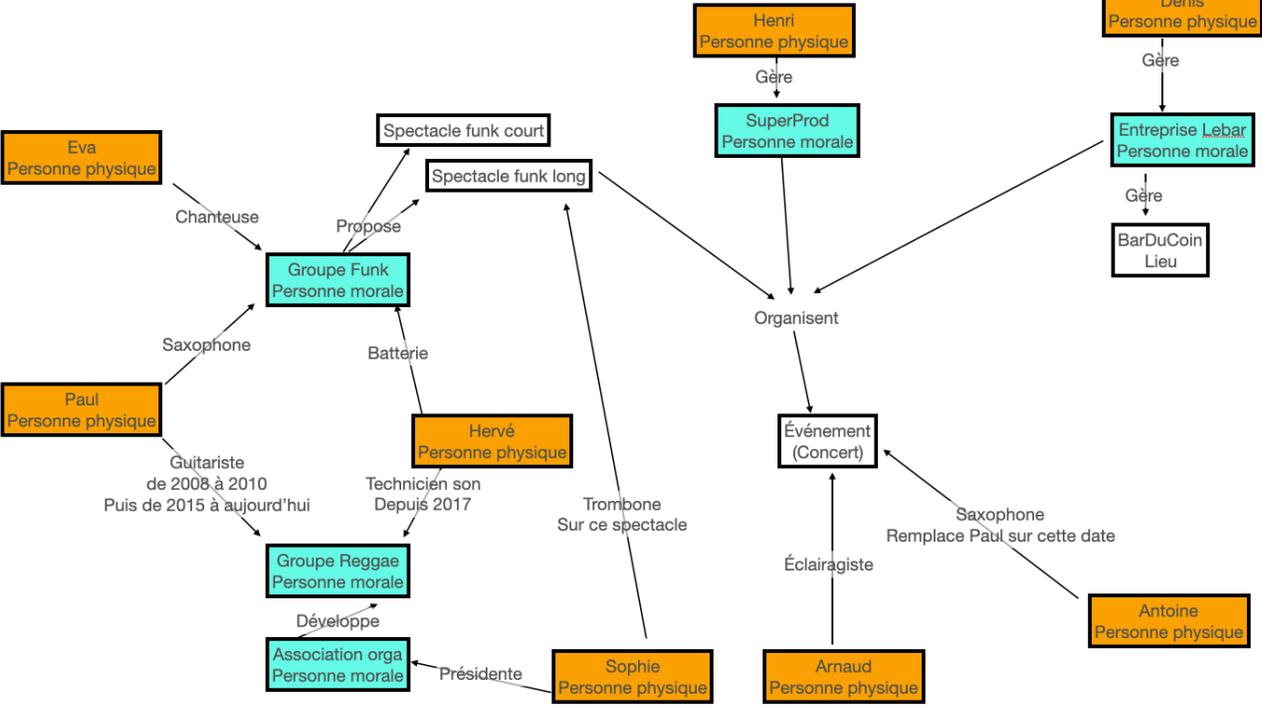
Réflexion sur la refonte des systèmes d'information

Cette réflexion portant sur la refonte des systèmes d'information est le fruit d'une concertation menée en interne, avec l'appui du référent SI, pour identifier les besoins transversaux des différents pôles afin de répondre à une meilleure connaissance du secteur : Quel(les) musicien(nes) joue(nt) dans quel(s) groupe(s) ? Quel(s) producteur(ices) produisent quel(s) spectacle(s) ? Quels concerts dans quels lieux ?...etc.

Les besoins exprimés répondent à la fois des enjeux de gestion des dispositifs et de structuration de notre activité au services de nos usagers et bénéficiaires :

- Construire des outils partagés au service de notre activité
- Valoriser notre activité à travers des indicateurs d'évaluation
- Enrichir l'information-ressource à travers une base de contacts partagée

Exemple de données et relations concernant des personnes



Les activités du pôle information - ressource et observation

Réparties entre conseil, information et expertise, les activités du pôle information - ressource et observation du PRMA s'adressent potentiellement à l'ensemble des acteurs de l'écosystème dont elles cherchent à favoriser l'autonomie et la compréhension du secteur. Parmi les enjeux de cette activité, la cohabitation, au sein de l'écosystème musical d'acteurs aux profils très diversifiés mais aux ambitions trop souvent identiques (export, professionnalisation, visibilité médiatique) implique de notre part une posture qui relève à la fois de l'écoute et de l'aide à la formalisation d'ambitions réalistes. C'est à ce titre que l'observation et l'information-ressource gagnent être complémentaires.

Dotée d'un poste de chargée de l'information - ressource depuis 2022, le pôle information-ressource a tout d'abord mis en œuvre (de façon souvent partenariale) des activités de conseil et d'information/sensibilisation sur les pratiques professionnelles, plaçant au second plan la veille sur le secteur et l'animation de la filière sur les questions/enjeux d'actualité sociétale et sectorielle. Dans un contexte managérial qui s'annonce plus favorable, nous projetons d'investir davantage cette ambition dans les années à venir. En 2025, une première étape transitoire consistera à travailler à une méthode interne de veille documentaire qui se traduira notamment sur le site internet du PRMA par l'édition d'articles et, dans une moindre mesure, de capsules audio-visuelles.

Les travaux d'observation seront par ailleurs davantage orientés vers la connaissance de nos adhérents, leurs activités, leurs besoins, leur organisation. A la suite de l'enquête actuellement en cours sur les besoins des structures adhérentes, nous mettrons en œuvre une étude plus approfondie sur leurs modèles socio-économiques, en suivant la méthode dite "participative et partagée" qui sera aussi une façon de renforcer les liens avec nos publics et bénéficiaires. Mieux connaître nos adhérents est l'autre condition nécessaire pour s'adresser à eux d'une façon qui soit à la fois en phase avec le territoire et l'actualité globale du secteur. Les évaluations des dispositifs viendront quant à elles alimenter la réflexion sur l'intervention économique du PRMA dans le secteur.

Dans nos efforts pour faire monter le niveau d'ambition de notre activité, nous compterons sur plusieurs partenariats que nous souhaitons mobiliser voire consolider. En tant que coordinateur du Réseau Ressource Réunion, nous chercherons tout d'abord à renforcer le dialogue au sein de cette instance de collaboration. Par ailleurs, notre partenariat avec le Kabardock constituera un levier privilégié par le biais de projets communs et d'une réflexion stratégique partagée. Enfin, concernant les actions liées à la prévention des risques auditifs, nous chercherons à renforcer notre collaboration avec l'Effet en fêt'.

Les actions d'information-ressource

Ces actions, de nature avant tout pédagogique, sont destinées à un public large et diversifié : amateurs débutants et "éclairés", professionnels en devenir, professionnels, porteurs de projets culturels divers. Basée sur une posture d'écoute et de soutien à l'autonomie des acteurs dans leur projet, l'information-ressource se déploie dans

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

une diversité de dispositifs qui, s'ils ne visent pas à répondre de façon exhaustive aux besoins du secteur, cherchent néanmoins à s'adapter à la diversité des profils et des attentes des acteurs de l'écosystème musical insulaire. Les principaux axes d'intervention relèvent :

- 1) du conseil et de l'information aux porteurs de projets ;
- 2) de l'accompagnement à la montée en compétences ;
- 3) de la prévention des risques auditifs.

En terme de posture et de méthode, les activités comprises dans ces axes sont sous-tendues par :

- 1) une posture d'écoute et de dialogue ;
- 2) une prise en compte la plus large possible de la diversité des attentes et aspirations liées au déploiement d'un projet musical ;
- 3) une objectivation des enjeux et pratiques liés à la bonne organisation d'une l'activité musicale (qu'elle soit amateur ou professionnelle).

Le conseil et l'information aux porteurs de projets musicaux

Au cœur de l'activité d'information-ressource, le conseil aux porteurs de projets s'inscrit dans une posture ouverte et pédagogique. Il s'agit de s'adapter aux profils des porteurs de projet en tenant compte de la diversité de leurs attentes et de leurs besoins. Ce domaine d'activité s'adresse donc autant aux amateurs qu'aux professionnels et aux émergents. Il se décline en deux dispositifs différents : les rendez-vous conseil et les sessions d'information collective.

Les rendez-vous conseil

Pour rappel, ces temps de conseil individualisés durent généralement une à deux heures. Ils donnent lieu à des échanges en amont et à un compte-rendu en aval. Après un premier entretien réalisé par Stéphanie Séry, chargée de l'information ressource, les bénéficiaires peuvent, si cela se justifie, être mis en relation avec un "expert", c'est-à-dire un professionnel du secteur musical avec lequel nous collaborons pour du conseil spécialisé dans un domaine particulier.

Les échanges durant le rendez-vous conseil généralistes permettent de mieux connaître la situation du porteur.se de projets, ses projets en cours et à venir, ses connaissances du secteur musical et ses besoins. En fonction du/des besoins/s identifié/s le porteur.se de projet peut bénéficier d'un ou plusieurs rendez-vous d'experts afin de répondre par exemple à des questionnements administratifs, juridiques... Il s'agit aussi de l'inciter à développer de bonnes pratiques en matière de conception et gestion d'un projet musical.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

En 2025, nous comptons maintenir cette méthode de travail qui nous positionne comme un intermédiaire entre la filière musicale professionnalisée et les acteurs amateurs ou émergents des musiques actuelles à La Réunion. Une évolution semble cependant se dessiner avec un suivi à plus long terme de certains bénéficiaires qui expriment le besoin. Ceci pourrait, à terme, nous amener à faire évoluer les principes et le fonctionnement de ce dispositif d'accompagnement.

Les rendez-vous conseil généralistes

En 2025, nous envisageons de maintenir à peu près le même nombre de rendez-vous conseil généralistes qu'en 2024, bien qu'il soit difficile de prévoir exactement l'ampleur des sollicitations dont nous ferons l'objet. Après deux années marquées par une forte demande (2022, 2023), le nombre de rendez-vous conseil s'est stabilisé en 2024 en raison notamment de la mise en place de permanences administratives et juridiques que certains porteurs de projets sollicitent directement sans rendez-vous conseil généraliste préalable. La méthode suivie par Stéphanie Séry restera inchangée mais intégrera des demandes plus ponctuelles de recours aux experts.

Les rendez-vous conseil d'experts

Pour rappel, les rendez-vous avec les experts sont généralement proposés à l'issue d'un rendez-vous ressource généraliste. Dans la continuité des permanences conseils spécialisés mises en place en 2024, plusieurs experts de cette équipe interviendront également au cours des permanences décentralisées.

D'une façon générale, les entretiens avec les experts visent les objectifs pédagogiques suivants :

- informer sur les bonnes pratiques du secteur et le cadre légal ;
- favoriser une meilleure compréhension des attentes du secteur professionnel ;
- favoriser une prise de conscience de la réalité des enjeux d'un projet musical.

En 2025, l'équipe d'experts - qui sont des professionnels reconnus pour leurs compétences dans des domaines précis - devrait rester identique à celle de 2024. Nous restons cependant attentifs aux forces en présence dans notre écosystème et nous restons à même de mobiliser de nouvelles personnes.

Les permanences décentralisées

Les permanences décentralisées visent à toucher des publics issus de toutes les microrégions de l'île. La Cité des arts étant plus facilement accessible que le PRMA pour les habitants de l'Est et le Kerveguen permettant de toucher les publics du Sud, nous continuerons à collaborer avec ces structures, par ailleurs membres du Réseau Ressource Réunion.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Les permanences généralistes

Au cours de ses permanences, Stéphanie Séry reçoit les bénéficiaires de la même façon qu'elle le fait au PRMA. Le fait de se déplacer dans un autre lieu est toutefois un moyen de faciliter l'accès des publics à ce dispositif tout en maintenant des relations de collaboration avec des partenaires du 3R. Nous prévoyons d'organiser des permanences généralistes chaque semestre dans les locaux de la Cité des Arts, du Bisik ou encore du Kerveguen.

Les permanences juridiques

Inaugurées en 2024 face au nombre important de demandes relatives aux questions juridiques (relecture de contrats en particulier), les permanences juridiques continueront à avoir lieu au Kerveguen en 2025. Elles seront animées par Guillaume Clément, avocat spécialisé dans les questions de propriété intellectuelle et d'édition musicale. Chaque permanence lui permet de rencontrer entre 4 et 6 bénéficiaires.

Les permanences administratives

- Conseils intermittent.e.s du spectacle

Également mises en place pour la première fois en 2024, les permanences administratives spécifiques au régime d'intermittent du spectacle sont animées par Caroline Vercey Laithier, prestataire administrative indépendante du spectacle vivant. Elles sont particulièrement utiles aux personnes qui s'interrogent sur le régime de l'intermittence du spectacle et des obligations administratives liées à l'embauche dans le spectacle vivant.

- Conseils administratifs et demandes de financements

Face à la demande grandissante d'accompagnement-conseil sur le montage de dossier de financement, une première permanence conseil a été testée en septembre 2024. Nicolas Ciret sera à nouveau sollicité pour recevoir des porteur.se.s de projets confrontés à des questionnements concernant la planification et le financement de leur projet. Les participant.e.s pourront bénéficier de l'analyse et des conseils d'un administrateur du spectacle pour étudier le cadre de structuration établi et les différents types de ressources mobilisables pour travailler sur le développement de leur projet.

Les sessions d'information collective

Les sessions d'information collective rassemblent en moyenne entre 10 et 20 personnes sur une question administrative, technique, artistique ou sectorielle. Elles sont généralement animées par un professionnel du secteur et donnent lieu à des échanges avec les personnes présentes. D'une durée de deux à trois heures, ces sessions s'inscrivent dans le programme partenarial du Réseau Ressource Réunion.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

L'animation du Réseau Ressource Réunion

Le réseau 3R rassemble sept structures investies à des degrés divers dans l'information-ressource (PRMA, Kabardock, Kerveguen, Cité des Arts, Bisik, Ema, Jeudi formation). La coordination du programme Kwékilé incombe au PRMA qui organise et anime les deux ou trois réunions annuelles.

La coordination du programme partenarial

En 2025, nous animerons ce réseau de façon à partager une thématique transversale relative à la place de l'intelligence artificielle dans le domaine musical. Un travail rapproché avec le Kabardock continuera par ailleurs à être mené.

Réflexion et préfiguration méthodologique

Par ailleurs, nous réitérerons la journée de réflexion méthodologique que nous avons organisée en 2024. L'objectif de cette journée est de faire le point sur nos pratiques, nos publics et nos partenariats. Nous tenterons par ailleurs de mettre en œuvre un bilan partagé de l'information - ressource à La Réunion, l'objectif étant de donner plus de visibilité à un champ d'activité relativement peu valorisé.

Les sessions collectives du programme "Kwékilé"

Le programme donne lieu à des partenariats entre le PRMA et les autres membres du réseau dans la mise en œuvre de sessions d'information-collective. En 2025, nous continuerons à organiser une dizaine de sessions d'information collective en valorisant davantage les temps d'échanges informels sous forme de "pots" conviviaux en fin de journée.

Comme en 2024, nos locaux étant inadaptes pour accueillir des publics, toutes nos sessions seront organisées au sein d'autres lieux du réseau 3R, en particulier le Kabardock et le Kerveguen. Ceci à l'avantage de maintenir des relations étroites avec les structures du réseau tout en facilitant la décentralisation de nos activités. En revanche, le fait de ne pas pouvoir organiser de sessions dans nos locaux constitue un frein à l'identification de notre activité qui s'en trouve, par là, fragilisée.

La constitution de supports pédagogiques en ligne

Depuis la création du poste de chargée de l'information-ressource en 2021, nous avons privilégié la relation directe à nos usagers, ce qui est au cœur de la philosophie d'action de l'information - ressource. L'interconnaissance, l'échange et le dialogue constituent de fait un type de relation favorable à l'écoute et au conseil. C'est à ce titre que ce sont principalement les rendez-vous conseil et les sessions d'information collectives qui ont été privilégiés comme dispositifs d'information aux usagers.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Au terme de deux ans et demi d'expérience, nous ressentons le besoin de proposer une documentation écrite et dans une moindre mesure audio-visuelle qui viendra en soutien aux autres outils de l'information - ressource accessibles au PRMA et au sein du Réseau Ressource Réunion. Cette documentation aura d'abord pour fonction d'aider la chargée de l'information ressource dans l'accompagnement des porteurs de projet. Elle n'aura nullement vocation à remplacer les rendez-vous conseil et les sessions Kwekile.

En développant la partie documentaire de notre activité, nous chercherons par ailleurs à alimenter une réflexion qui dépasse les enjeux "pratico-pratiques" en fournissant un travail de veille sectorielle qui nous a fait défaut jusqu'ici. Ceci devrait nous servir de levier pour assumer, dans les années à venir, des ambitions sectorielles plus élevées.

La constitution d'une base documentaire en ligne

Nous privilégierons la documentation écrite et illustrée plutôt que la production audio-visuelle qui est beaucoup plus coûteuse et énergivore et qui n'apporte pas toujours de plus-value. Après un inventaire des questions et thématiques les plus récurrentes observées en rendez-vous conseil et sessions d'information collectives, nous procéderons à une cartographie et à une évaluation des articles existant sur internet qui traitent de ces questions et vers lesquels nous pouvons diriger nos usagers.

Au terme de cet inventaire, nous établirons un programme rédactionnel et éditorial pour le second semestre 2025. Stéphanie Séry, chargée de l'information - ressource et Guillaume Samson, chargé de l'observation, réaliseront l'ensemble de ce travail.

Les capsules audiovisuelles

Co-produites avec le Kabardock, ces capsules visent à présenter sous la forme de courts entretiens, des sujets relatifs au développement de projets musicaux (par exemple, l'intermittence du spectacle, le montage associatif...) ou des notions plus générales (comme par exemple les Droits culturels) qui peuvent intéresser les acteurs du secteur.

En 2025, nous produirons trois capsules dont les sujets restent à définir avec le Kabardock. Ces capsules seront diffusées simultanément sur le site KBDK on air du Kabardock et sur celui du PRMA, lequel demande à être largement réinvesti pour ce qui touche à l'information - ressource.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

L'accompagnement à la montée en compétences des acteurs

En complément des actions de conseil et d'information, le PRMA continuera à proposer en partenariat avec les salles de spectacle de l'île quelques dispositifs plus approfondis qui s'apparentent davantage à de l'accompagnement voire à de la formation. Il s'agit ici de diversifier nos formats d'action et de nous adresser de façon différenciée aux publics amateurs et professionnels.

Les journées de sensibilisation à l'écosystème musical à destination des porteurs de projets amateurs

Nous prévoyons de réitérer en 2025 notre contribution à l'organisation d'une journée de sensibilisation, comme nous l'avons fait en 2024 à l'initiative du Kabardock. Cette journée, qui se déroulera dans les locaux du Kabardock, propose à une quarantaine d'amateurs peu expérimentés une entrée en matière dans le domaine du développement d'un projet musical. Cinq thématiques sont abordées : la production de spectacle, la production phonographique et l'édition, la communication autour d'une activité musicale, la médiation culturelle et la structuration d'activité et/ou de projet musical.

Il s'agit ici, non pas d'engager les bénéficiaires de cette journée dans une démarche de professionnalisation mais de les informer sur les bonnes pratiques et de les aider à envisager leurs ambitions de façon réaliste et informée. Cette journée est principalement dédiée à l'écosystème musical insulaire et n'aborde pas la question de l'export. Elle cherche à produire un discours alternatif à celui de la professionnalisation et de l'export, qui est largement dominant mais peu adapté à une partie importante de nos usagers.

En 2025, notre contribution touchera autant la conception que le financement et l'organisation pratique de la journée.

Les dispositifs d'accompagnement à l'export

Les dispositifs d'accompagnement à l'export sont destinés à des acteurs qui s'inscrivent dans une démarche - ou au moins une ambition - de professionnalisation et/ou qui conçoivent la circulation à l'extérieur de l'île comme un moyen de dynamiser une activité/projet déjà construit. Il s'agit ici de répondre aux attentes d'une partie importante de nos usagers en leur permettant de s'initier aux conventions professionnelles des milieux musicaux nationaux et internationaux.

Centrés sur la participation aux marchés musicaux, le "kit et survie en milieu badgé" et "l'accompagnement des développeurs d'artiste" visent à faire acquérir les savoir-faire techniques et relationnels nécessaires à l'export. Mais nous pensons qu'ils devraient également être pensés en relation avec un questionnement plus global sur l'économie des projets musicaux concernés. En 2025, nous souhaiterions situer les leviers d'aide à l'export dans une réflexion critique sur la place que prend cette thématique dans notre écosystème.

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Le kit de survie en milieu badgé

En partenariat avec le Kerveguen, le PRMA organisera une session du "kit de survie en milieu badgé" qui permet, en une journée, à des équipes artistiques de bénéficier de conseils relatifs à leur projet musical de la part de professionnels locaux. Sous le prisme de "l'export", cette session vise à faire acquérir (ou au moins à faire prendre conscience de la nécessité d'acquérir) un ensemble de prérequis liés aux conventions professionnelles des acteurs inscrits dans les réseaux de la diffusion musicale à l'échelle nationale voire internationale. Cette session s'adressera à cinq groupes. Une attention particulière sera portée au choix des bénéficiaires.

L'accompagnement des développeurs d'artistes

L'éventuelle reconduction d'une session de formation et d'accompagnement de développeurs d'artistes sur le Mama sera soumise cette année au bilan de celle menée en octobre 2024. Il s'agira en particulier d'en évaluer l'efficacité et de proposer d'éventuelles évolutions. Au cours de ce bilan, nous mènerons notamment une réflexion sur les orientations pédagogiques de ce genre d'accompagnement qui, à l'instar du "kit de survie" en milieu badgé, questionne peu ou pas la relation de "l'export" à l'économie et à la structuration globale des projets musicaux.

La coordination d'actions de sensibilisation autour des risques auditifs

En tant que relai national d'AGI SON, le PRMA maintiendra en 2025 son activité dans le domaine de la prévention des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute prolongée des musiques amplifiées. Le mois de la Gestion de la gestion sonore (en novembre), désormais fusionné au niveau national avec les Perspectives sonores restera au cœur de nos actions mais notre objectif sera toutefois en 2025 d'augmenter la visibilité de nos actions durant les autres mois de l'année.

Le Mois de la Gestion Sonore

En novembre 2025, nous nous baserons principalement sur les actions d'information et de sensibilisation proposées au niveau national par AGI SON, structure avec laquelle nous maintenons un contact tout au long de l'année. En particulier, leur catalogue de webinaires constitue une ressource pertinente pour nous tenir, malgré l'éloignement géographique, au courant des enjeux liés à une "gestion sonore conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et des conditions de la pratique musicale"¹. Le détail du programme du MGS 2025 sera décidé au premier semestre de l'année.

¹ <https://agi-son.org/>

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Les conférences et permanences de sensibilisation aux risques auditifs et festifs

Durant l'année, nous organiserons par ailleurs trois conférences sur les risques auditifs. Sandrine Ebrard les animera en tant que formatrice diplômée d'Agi Son. Les conférences, qui auront lieu dans des salles de diffusion, feront partie du programme partenarial établi dans le cadre du Réseau Ressource Réunion. Elles s'ajouteront aux permanences de prévention auxquelles Sandrine Ebrard participe dans le cadre de notre partenariat avec l'Effet en fêt', lequel partenariat sera reconduit en 2025. Notre enjeu principal restera d'attirer des publics aux conférences qui, en l'absence d'un travail continu de veille et d'information sur le sujet, mobilisent peu de façon spontanée.

Les travaux d'observation et d'évaluation

La cartographie de notre écosystème et l'évaluation des dispositifs constituent deux outils au service du pilotage des politiques publiques de la culture et l'évolution de l'activité du PRMA. A l'échelle de la structure, elle constitue d'une part un levier pour la vie associative dans la mesure où elle offre la possibilité aux adhérents de participer à une démarche collective d'enquête. Les travaux d'observation offrent d'autre part l'opportunité de situer le positionnement des dispositifs du PRMA et leur impact potentiel dans l'écosystème musical insulaire.

Ces deux volets, qui constituent deux méthodes et positionnements différents, renvoient à deux logiques qui cohabitent implicitement au sein du projet et de l'organisation du PRMA : 1) la logique de réseau, qui valorise la vie associative et la mobilisation des adhérents et 2) la logique d'agence, qui est incarnée dans la gouvernance du PRMA et la politique de « guichet » d'aides économiques.

En 2025, nous travaillerons à une meilleure visibilité de nos travaux en rendant publics les résultats d'enquête et les tableaux de bord des dispositifs. Nous nous tiendrons par ailleurs à disposition de la direction et de la gouvernance pour échanger sur la relation entre l'organisation et les orientations du PRMA et l'usage qui peut être fait des données et analyses que nous produisons.

L'analyse et l'évaluation quantitative des dispositifs

Comme les années précédentes, nous analyserons les données recueillies dans le cadre de l'administration des dispositifs Tournée Générale, Fonds Régional d'Aide à la Mobilité et Aide à la Mise en Image. Ceci constitue le seul véritable pont entre le pôle Info-ressource-observation et le pôle des dispositifs. Eu égard au projet de réforme ou d'évolution des dispositifs, cette évaluation pourrait à notre prendre plus d'importance qu'elle ne le fit en 2024 si une intention se manifeste dans ce sens.

De notre côté, nous reproduirons le même type d'analyses que les années précédentes en cartographiant à plus ou moins grand trait l'activité musicale liée à la diffusion de spectacle dans les cafés-concerts, à la diffusion de concerts à l'extérieur de l'île et à la production de vidéoclips musicaux. Les analyses pourraient avoir deux

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

usages complémentaires : d'une part, mieux comprendre de quelle façon les orientations des dispositifs (enveloppes, sélection, fonctionnement) répondent à des objectifs identifiés de politique publique et, d'autre part, identifier ce que l'activité aidée par les dispositifs révèle du fonctionnement plus global de notre écosystème musical.

En fonction des objectifs et des besoins identifiés par le pôle dispositifs, nous pourrions approfondir ces points. Par ailleurs, la question de la restitution publique des données et de leur analyse reste en suspens. Nous nous adapterons à la stratégie qui sera choisie par la direction/gouvernance à ce sujet.

Une enquête participative et partagée auprès des adhérents

L'organisation actuelle du PRMA, qui conditionne l'accès à ses principaux dispositifs au statut d'adhérent de l'association, donne la possibilité de mener des travaux d'observation auprès d'un réseau conséquent d'acteurs identifiés. En 2024, nous avons jeté les bases méthodologiques d'une Observation Participative et Partagée auprès d'une centaine de structures adhérentes. Ceci s'est traduit par la création de comptes d'utilisateurs sur la plateforme d'enquête en ligne nationale <https://www.gimic.org> (cf. infra) et la passation d'une courte enquête sur les activités et besoins des structures adhérentes (en cours au 4 novembre 2024).

En 2025, nous souhaitons, sur cette base, mettre en œuvre une enquête plus approfondie sur les modèles socio-économiques des adhérents du PRMA. L'objectif est tout d'abord de mieux connaître nos publics adhérents afin d'évaluer dans quelle mesure l'activité du PRMA s'adresse à leurs enjeux et à leurs profils : à quels types d'adhérents et de quelles façons l'activité du PRMA s'adresse-t-elle en priorité ? Quels sont les pans pris en charge ? Quels sont ceux laissés vacants ? Par ailleurs, nous souhaitons, à travers cette étude, mieux identifier le potentiel de représentation de la filière dont dispose le PRMA en tant que réseau d'acteurs : au nom de quels types d'adhérents le PRMA pourrait-il, s'il en avait le projet, prendre la parole publiquement ?

Il s'agit ici de donner des outils de réflexion pour améliorer la qualité de la vie associative au sein de la structure. Enfin, cette étude vise à mieux communiquer auprès de nos financeurs afin de faire valoir une expertise sur un secteur complexe et en mutation dont les évolutions demandent à être, si ce n'est anticipées, au moins prises en compte, par les politiques publiques de la culture.

Participation au groupe de travail POPP lié à la plateforme d'enquête <https://www.gimic.org>

Nous considérons que l'OPP devrait constituer un moyen de redynamiser la vie associative de la structure autant que d'orienter les choix de gouvernance de la structure. Nous nous attacherons donc à consolider cette activité en 2025. Pour ce faire, nous comptons notamment sur notre participation au collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP). Ce collectif réunit les chargés de l'observation des autres PRMA de métropole

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

(ou réseaux apparentés) dans un travail collaboratif commun sur des listes de questions qui devraient permettre à terme d'uniformiser la collecte de certaines données à l'échelle nationale.

Ceci est une façon de s'inscrire dans une démarche de grande ampleur tout en gardant l'autonomie nécessaire pour mener des enquêtes spécifiques à notre territoire. Notre participation à POPP implique une adhésion annuelle à l'association qui en porte le projet. Cette adhésion permet d'avoir accès à la plateforme d'enquête gimic (qui est conçue spécialement pour des enquêtes dans le domaine culturel) et de bénéficier d'appui et de conseils dans la mise en œuvre de nos enquêtes.

Le collectif se réunit régulièrement (entre 4 et 6 fois par an) en présentiel et/ou en visio-conférence. Il est animé par Guillaume Léchevin qui est notre interlocuteur technique et méthodologique privilégié. Les réunions du collectif sont aussi un moyen de partager des questions et des expériences entre personnes qui exercent des métiers analogues au sein de structures apparentées.

Un nouvel outil d'analyse et de diffusion en ligne des enquêtes

Afin de valoriser et de restituer nos travaux de façon dynamique, nous avons acquis en 2024 en nouveau logiciel d'analyse de données (Sphinx Dataviv) pour lequel Guillaume Samson, chargé de l'observation, est actuellement en cours de formation. Ce logiciel permettra de diffuser en ligne des infographies des principaux résultats des enquêtes que nous réaliserons cette année.

L'objectif est d'une part d'améliorer la visibilité de nos actions auprès de nos publics et de nos financeurs et, d'autre part, de favoriser l'appropriation de nos travaux par les acteurs de l'écosystème musical. Ceci devrait aider à mobiliser davantage de répondants pour nos futures enquêtes. Ceci s'inscrit par ailleurs en complémentarité avec le réinvestissement du site internet par l'information - ressource (cf. supra).

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Evaluation budgétaire de l'activité du pôle information - ressource en 2025

charges		produits	
information - ressource	38 303 €	subventions Région/Etat	16 615 €
<i>conseil information</i>	16 128 €	convention CNM réseau 2024 - 2025	20 000 €
<i>accompagnement à la montée en compétence (sous réserve)</i>	20 000 €	fonds outre-mer mobilité CNM	20 000 €
<i>prévention des risques auditifs</i>	2 175 €		
observation et évaluations	3 829 €		
missions	4 600 €		
communication	8 280 €		
autres frais	1 602 €		
Total charges	56 615 €	Total produits	56 615 €

PRMA Réunion	Programme d'activité 2025	Date de révision : 29/11/2024
--------------	---------------------------	-------------------------------

Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion (2019)

2, rue des Sans Soucis - Ancien CIO du Lycée Jean Hinglo
97 420 LE PORT

Contact : 02 62 90 94 60 - contact@prma-reunion.fr



centre national de la musique

